

BAREME DES HONORAIRES (01.04.2017)

De 0 à 150 k	7% ttc avec un minimum de 5.000 € ttc
151 à 250 k	6% ttc
251 à 350 k	5% ttc
351 à 500 k	4% ttc
Plus de 500 k	3,5 % ttc

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux d 20%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur « honoraires à la charge du vendeur »

Ils comprennent les prestations de annonces, visites, négociations, et de constitution du dossier de vente.